

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 1

Artikel: À propos de la prospérité suisse
Autor: Senarclens, Jean de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DE LA PROSPÉRITÉ SUISSE

La prospérité répand l'inquiétude en Suisse... On croit rêver, surtout en France, en entendant pareille affirmation. C'est bien l'effet qu'a produit l'article de M. Raymond Bertrand, paru dans « Le Monde » du 29 octobre, qui s'en prend avec un délicieux humour au pessimisme qui règne actuellement en Suisse :

Les vendanges, le monstre du Valais, occupent en ce moment la Suisse romande. Le travail quotidien, comme à l'accoutumée, passionne la Suisse alémanique. Toutefois ces événements d'importance ne parviennent pas à chasser de l'esprit de nos voisins la grande affaire : l'inquiétude provoquée par la prospérité qui, depuis un an, s'est abattue sur le pays. On l'appelle ici la « superconjoncture ». Dès la descente du train je me suis heurté aux luisantes voitures américaines, aux joues rebondies des enfants; les hôtels sont pleins et aucun mendiant ne m'a tendu la main. Les signes extérieurs de la prospérité sont provocants. Mais l'homme de la rue, comme les initiés, s'en va hochant la tête en répétant : « C'est trop beau pour que ça dure... »

Emile Duperrex et Philippe Aymard étudient la situation économique de la Suisse, l'un de l'intérieur, l'autre à distance. En introduisant le débat, nous entendons poser les problèmes qui seront tranchés de façon magistrale dans leurs deux exposés.

L'économie suisse fait songer à un arbre couvert de fleurs avant le printemps. Il attire les regards et provoque l'admiration des passants, mais le propriétaire ne se réjouit pas de ce phénomène : les fleurs ne donneront pas nécessairement naissance à des fruits, et cette prématurité est de nature à compromettre la récolte en cas de gelée printanière. Le propriétaire n'est pas ennemi des fleurs, mais son expérience lui enseigne qu'elles ne présagent rien de bon pour l'avenir. Il ne songe pas à lutter contre elles, à hâter le moment où elles « noueront » ni, à plus forte raison, à les refermer pour les transformer en boutons. Il se borne à prendre des mesures pour éviter le gel et préserver l'arbre précoce.

Le Suisse moyen n'a pas conscience actuellement de traverser une période d'abondance. Les biens de consommation exposés dans les vitrines dépassent souvent ses possibilités d'achat, soit en raison de leur prix, soit à cause du rationnement qui frappe encore la plupart des produits.

Voici à peu près comment s'exprime la Commission consultative des salaires (1) :

D'après les données statistiques, les ouvriers de l'industrie (y compris le bâtiment) ont retrouvé, voire dépassé, en moyenne, le salaire réel de 1939, calculé d'après l'indice du coût de la vie, abstraction faite de certains groupes d'ouvriers désavantagés par l'état de la conjoncture. Cependant, le renchérissement n'est pas encore entièrement compensé pour les employés et les fonctionnaires. Aujourd'hui encore, ceux-ci pâtissent d'une baisse de leur salaire réel plus ou moins forte.

L'expansion économique de la Suisse se traduit par une activité intense de certains secteurs industriels, par une pénurie de travailleurs. Il s'en suit une surenchère, une augmentation des salaires dans les secteurs les plus prospères et une mobilité extrême de la main-d'œuvre qui se précipite vers les entreprises les plus généreuses.

Inconvénients et dangers

La hausse des salaires constatée dans certains secteurs n'est pas un facteur de bien-être pour l'ensemble de la population, parce qu'elle est limitée à certaines régions et à certaines branches d'industries et qu'elle constitue un facteur d'instabilité et d'inflation. Preuve en soit l'indice du coût de la vie qui est passé, du mois de septembre au mois d'octobre 1946, de 207 à 212 (1914 = 100), de 151 à 154 (1939 = 100). C'est là le maximum atteint par l'indice suisse du coût de la vie, qui avait amorcé une tendance à la baisse au mois de juillet 1945.

Nous ne pouvons mieux faire, pour appuyer ces affirmations, que de reproduire la conclusion de la Commission consultative des salaires au rapport précité :

...Des germes de difficultés sociales et économiques sont contenus dans certaines offres de salaire excessives et, à la longue, économiquement insupportables. Celles-ci proviennent du manque de main-d'œuvre actuel et sont le fait d'entreprises particulièrement favorisées par la conjoncture. (On le voit tout spécialement dans les salaires de début offerts à des jeunes gens non qualifiés; leur exagération est malsaine et met en danger le recrutement futur.) La commission ne voit pas seulement là le risque de frais généraux par trop

(1) Rapport final d'activité : « La Vie Economique », Berne, n° 10, octobre 1946, p. 392 et suivantes.

élevés en cas de renversement de la situation économique, c'est-à-dire au moment où les prix à l'exportation joueront à nouveau un rôle important dans les branches en question. A son avis, ces augmentations démesurées, accordées à des groupes de travailleurs bénéficiant de la situation exceptionnelle de certaines industries, sont une source de perturbations indésirables dans l'équilibre économique des diverses branches et par conséquent de bouleversement du niveau des prix et des salaires. Ce développement excessif des salaires dans des cas isolés, mais dont l'influence sur l'ensemble ne doit pas être sous-estimée, est un défi porté à la politique d'égalisation des conjonctures, c'est-à-dire aux efforts tendant à supprimer avec le plus d'efficacité les fluctuations importantes de l'évolution économique. Mais il constitue aussi un danger pour les succès obtenus jusqu'ici dans la lutte contre le mouvement vers l'inflation, parce qu'il suscite un accroissement général des salaires qui n'est plus en rapport avec les autres éléments de la production nationale (si ces suppléments de revenu ne sont pas rendus inactifs d'une manière ou d'une autre). Or, cela n'est certes pas dans l'intérêt bien compris de l'ensemble des travailleurs. Ceux-ci ne sauraient voir un avantage dans les bonds en avant dont profitent certains groupes de salariés, favorisés par la conjoncture (ici le danger est latent d'un retour en arrière, avec baisse des salaires et chômage). Leur intérêt réside bien davantage dans l'accroissement lent, mais régulier, de leur part du revenu national. Mais ils n'obtiendront celle-ci que dans la mesure où la productivité suivra le même rythme...

Certes, la situation décrite par la Commission consultative des salaires ne laisse pas d'être préjudiciable à l'économie suisse, mais il est pour le moins paradoxal de s'en prendre à la prospérité comme à un mal qu'il convient de combattre! Le pessimisme suisse est dicté, non par le « boom » actuel, mais par la crise qui le suivra et qui sera d'autant plus grave que la prospérité aura été plus brillante : la hausse des salaires provoque la hausse des prix et compromet la vente des produits suisses sur les marchés étrangers; les investissements exagérés affaiblissent la trésorerie des entreprises et les rendent plus vulnérables à une prochaine dépression; l'énormité de la dette publique (10 milliards de fr. s., soit 2.500 fr. s. par habitant) dont l'intérêt et l'amortissement sont relativement faciles à l'heure actuelle, constituera un boulet insupportable sitôt que la phase descendante aura été amorcée.

C'est pourquoi les mises en garde officielles et officieuses se succèdent, non pas contre la prospérité, mais en faveur d'une politique prudente qui ne perde pas de vue la certitude d'une crise économique à plus ou moins brève échéance. Car la crise se produira en Suisse, cela est indubitable,

sitôt que nos concurrents auront compensé le retard provoqué pour eux par la guerre.

Remèdes

Les mesures qui ont été proposées en Suisse pour parer à une crise économique nous font malheureusement davantage penser à des poisons qu'à des remèdes, car elles s'en prennent presque toutes à l'exportation, elle qui n'a pas atteint, à quelques exceptions près, les chiffres d'avant-guerre et qui est encore loin des années de prospérité 1929-30.

Laissons parler M. le ministre Hans Sulzer, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (1) :

La production pour le marché intérieur est la principale cause de la trop forte conjoncture. On a avant tout à faire à une industrialisation autarcique trop poussée qui augmente les possibilités de crise et peut avoir des répercussions économiques, sociales et politiques sur les dangers desquelles nous n'insisterons jamais assez.

En conclusion, il serait vain et dangereux de vouloir prendre des mesures pour restreindre l'activité provoquée dans l'industrie suisse par les besoins du marché intérieur. Il serait insensé de limiter les exportations en prévision d'une crise économique, car seuls les achats de l'étranger — achats de matériel neuf et achats, non négligeables, de pièces de rechange qui justifieraient, si elles en avaient besoin, les exportations actuelles — sont susceptibles d'écartier cette dépression. Le remède? Mener une politique financière prudente, en constituant des réserves sur le plan fédéral et sur le plan de chaque entreprise; s'assurer dès maintenant les marchés étrangers par une politique d'exportation à longue vue, conditionnée par :

- 1° des prix avantageux,
- 2° une qualité insurpassable,
- 3° des recherches scientifiques approfondies,
- 4° une expansion bien comprise qui, tout en avantageant les acheteurs traditionnels, s'assure de nouveaux marchés et réalise ainsi une répartition judicieuse des risques.

Jean de Senarclens.

(1) Extrait du discours prononcé le 21 septembre 1946 à l'assemblée générale de l'Union : « Journal des associations patronales », Zurich, n° 43, 25 octobre 1946, p. 917 et ss.